

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET CONDUITE DE TRAVAUX en Aménagements Paysagers (LP MCTAP)



Formation diplômante

Niveau 6 - Bac +3 - RNCP 40054

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecullly-Dardilly

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé
mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours
Management et conduite de travaux option aménagements
paysagers en alternance avec CFPH d'Écullly (Code : LP83502A)

En partenariat avec :

le cnam
Auvergne – Rhône-Alpes



CFPH Lyon-Ecullly
13 Avenue de Verdun 69130 Ecullly



1 an (septembre à septembre, 35 semaines y compris
les congés) en entreprise

17 semaines de cours
500 heures de formation



Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise :
9 000 € (Montants maximaux annuels)

Aucun coût de formation pour l'apprenti

EPI (équipements de protection individuelle) **NON** pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, veste,
pantalon...), à fournir par l'employeur pour toutes visites et travaux pratiques.

■ Objectifs de la formation

- Établir les méthodes de construction, les plans de phasage, le dimensionnement des moyens de production, les plannings détaillés de production (phase travaux, éléments techniques et réglementaires de la préparation de chantier)
- Mobiliser les éléments de réglementation nécessaires et les contrats de travaux (sécuriser l'environnement juridique du chantier)
- Mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet (respect des objectifs de coût, de délai et de qualité du chantier paysager sur son cycle de vie)
- Piloter les études d'exécution et de synthèse (phase travaux les plans (les maquettes 3D, détails techniques) et les plannings d'exécution)
- Dialoguer avec l'ensemble des intervenants techniques, financiers et juridiques du chantier (mission d'ordonnancement, pilotage, coordination - OPC)
- Manager les équipes dans le respect du marché et de l'éthique de l'entreprise

■ Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton «s'inscrire» en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Puis, nous réalisons un entretien individuel pédagogique en présentiel
4. Signature d'un contrat d'apprentissage

■ Public - Prérequis

La formation par apprentissage s'adresse à un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH, d'autres cas sur <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>).

Les prérequis sont : BAC+2 validé

Formation(s) requise(s) :

Titulaire d'un BTS (AP, Génie civil)

Titulaire d'une L2 en priorité en Génie civil

Titulaire d'un DUT Génie civil

■ Contenu de la formation

UE obligatoires du parcours :

USBT13 Gestion de projet de construction
USBT14 Préparation de chantier
USBT15 Gestion de chantier
USBT97 Droit de la construction

UE du cursus paysager :

USBTY1 Projet d'aménagement paysager
USBTY2 Management et organisation des entreprises du paysage

UE obligatoires de la mention :

USBTM2 Communication professionnelle
USBTM3 Management d'équipe
USBTM6 Anglais professionnel
BTP196 Innovation et transitions
UABT17 Projet tutoré en entreprise
UABT18 Expérience professionnelle :
mémoire de fin d'études
La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits
(E.C.T.S)

■ Modalités d'adaptation du parcours

Il n'existe pas de système d'équivalence ou de passerelle avec un ou des blocs de compétences déjà acquis par le candidat. Une remise à niveau pourra être mise en place en lien avec les filières du paysage.

■ Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Les + de la formation

- Une filière axée sur les défis de l'aménagement des villes de demain
- Des métiers en lien avec les problématiques du réchauffement climatique, la biodiversité, la ville durable
- Une formation en lien étroit avec les professionnels du secteur.
- Un secteur professionnel en devenir.

Métiers visés

- Assistant Conducteur de travaux
- Chef de chantier
- Chargé d'opération

Poursuite d'études

Possibilité d'accès aux formations de niveau 7 (BAC +5) : Master, Écoles d'ingénieurs, et autres formations courtes diplômantes (CS)

En partenariat avec l'IRIIG, le CFPH vous propose :

Master of Science Paysage, Environnement & Innovation (MPEI)

Autres licences en 1 an :

Licence Professionnelle Etudes et Projets en Aménagement Paysager (EPAP) : conception, gestion, entretien

Licence Professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme - Nature en Ville (NaVil)

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

